

Les 40 ans du jumelage : amitié, fraternité, festivités



**“Le Bateau
Livre” bientôt
prêt à
appareiller**



ECLAIRAGE PUBLIC

Ensemble, allons plus loin...

Les élus de la liste d'opposition « Bien vivre à Condat » sont très sensibles aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement.

Nous sommes investis dans les commissions de travail et y œuvrons dans l'intérêt de la commune.

En matière d'éclairage public nous avons proposé depuis plusieurs années de réfléchir aux économies possibles.

Quelques chiffres sur notre commune :

- 1010 lampadaires à Condat.
- Ils représentent 52 % de la facture d'électricité de notre municipalité.

- La consommation a augmenté de 16 % en 5 ans, mais de 50 % en coût.

- Consommation 2008 : 424 641 kWh pour 33 635 €

- Consommation 2012 : 493 542 kWh pour 51 211 €

Nous sommes également favorables à entrer dans le processus de labellisation « Villes et Villages Étoilés » et l'avons proposé à la réflexion des élus, lors du dernier conseil municipal.

En quoi consiste ce label ?

Organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel (ANPCEN) et de l'Environnement Nocturnes, le concours Villes et Villages Étoilés, gratuit et ouvert à toutes les communes de France quelle que soit leur taille, vise à promouvoir la qualité de la nuit pour les humains comme pour la biodiversité nocturne, à réduire la pollution lumineuse et à éviter les dépenses budgétaires et les consommations d'énergie inutiles.

Depuis des millions d'années, la vie animale, végétale et humaine sur notre planète est rythmée par l'alternance du jour et de la nuit.

En l'espace de 50 ans, l'homme a bouleversé cette alternance naturelle en développant l'éclairage artificiel.

L'éclairage non adapté a notamment des conséquences sur le sommeil humain, sur la biodiversité nocturne, sur la qualité du ciel nocturne.

L'ANPCEN remet un label « Villes et Villages Étoilés », allant d'une étoile à cinq étoiles, en fonction des progrès accomplis dans une démarche volontaire par les communes participantes les plus méritantes, qui peuvent ainsi valoriser cette distinction sur des panneaux à poser aux entrées de ville.

88 communes françaises, dont 11 en Limousin, représentant 200 000 habitants, ont reçu le label Villes et villages étoilés en 2011.

La consommation annuelle moyenne par habitant peut passer de 91 kWh à 46 kWh/habitants

En France 5,6 milliards de KWh sont utilisés pour l'éclairage public.

Nous ne pouvons donc qu'être satisfaits que la commune s'inscrive dans une démarche allant dans ce sens, même si pour nous elle reste trop timide.

Les réunions dans les villages n'ont pas montré d'opposition à couper l'éclairage public de 22 h à 6 h.

Il semblerait même que les Condatois consultés soient favorables à une coupure de cet éclairage nocturne pour l'ensemble de la commune dès juin 2013.

Quelques chiffres concernant les économies possibles sur le village de Brégéras :

- Fonctionnement permanent = 4 100 heures pour 8 133 kWh consommés soit 732 €(chiffre actuel)

- Coupure de 22 à 6 h = 1 180 heures pour 2341 kWh consommés soit 211 €(estimation).

Les économies sont très importantes et permettent d'amortir rapidement les investissements nécessaires (horloges astronomiques commandant la coupure).

Pourquoi n'expérimenter que dans les villages, lieux où il y a moins de lampadaires ?

Pourquoi ne pas impliquer l'ensemble de la commune dans cet élan écologiste et éco citoyen qui favorise la vie nocturne, notre sommeil et contribue à d'importantes économies ?

Citoyens de Condat, faites connaître votre position au maire afin que la démarche concerne l'ensemble de notre commune, pilote en la matière au sein de la Communauté Agglomération de Limoges Métropole.

Les élus d'opposition sont force de proposition afin de faire progresser leurs idées dans un esprit constructif priorisant l'intérêt public et la recherche des compromis indispensables.

Nous espérons que Condat sur Vienne s'engagera dans une démarche plus ambitieuse, dès juin 2013, en matière d'éclairage public.

Marie-Noëlle Bobin
Liste "Bien Vivre à Condat"

Les représentants de la liste "Condat passionnément" n'ont pas souhaité s'exprimer.



DELAGE LAURENT
Entretien parcs et jardins
Petite maçonnerie, clôture
135 lotissement les écoreuils
87920 CONDAT SUR VIENNE
06 17 25 19 68
05 55 30 42 97
delageceline0895@orange.fr



BESSE Patrick
Couverture - Zinguerie
Neuf et Rénovation Tous travaux
Tél. **05 55 30 87 18**
9, rue du Bas-du-Moulin - 87920 CONDAT-SUR-VIENNE

La « dernière ligne droite »

Bien que nous nous acheminions lentement mais sûrement vers le terme de l'actuel mandat municipal, avec le renouvellement des conseils municipaux programmé les 9 et 16 mars 2014, l'actualité de la gestion de notre commune ne manque pas d'intérêt et d'actions multiples mobilisant pleinement l'équipe majoritaire. Premièrement, le chantier opératif ouvert est en pleine ébullition, la construction de notre nouvelle bibliothèque municipale, bat son plein. Ce bâtiment original, envisagé avec une approche éco-citoyenne affirmée, sera la figure de proue de notre action culturelle municipale et va donner une vie et un sens urbanistique à la place de la Libération. Bien sûr, sur ce projet, comme sur tous les projets portés par des élus, quelle que soit la commune, j'entends ici ou là des critiques. La forme, la couleur, le lieu, tout y passe... Nous vivons dans une démocratie républicaine, et chacun a le droit de s'exprimer, fort heureusement. Mais sur un projet comme celui-ci, attendons au moins la fin des travaux et l'ouverture au public avant de juger !!! Les utilisateurs de l'actuelle bibliothèque (un lectorat de 1200 personnes), et nos deux écoles maternelle et élémentaire, attendent eux avec impatience de pouvoir enfin s'embarquer à bord du « Bateau Livre », et de pouvoir bénéficier de toutes les possibilités nouvelles qui seront offertes par cet édifice communal.

La réforme des rythmes scolaires décidée par le gouvernement sera appliquée à Condat dès la rentrée de septembre 2013. Ce chantier d'envergure colossale pour une commune, mobilise toutes nos énergies pour pouvoir offrir à vos enfants des activités dignes d'intérêts. Certes, il est important de souligner que cette réforme décidée par le ministre de tutelle, impactera de manière significative les finances communales, et nous serons contraints d'en tenir

compte dans nos constructions budgétaires futures. Mais cette réforme par son décret a force de loi, et s'appliquera quel que soit le sentiment des élus. A la question « fallait-il mettre en place cette réforme en septembre 2013 ou attendre la rentrée 2014, comme le font certaines communes ? », je réponds qu'un maire est le représentant de l'Etat sur le territoire communal, qu'il ne lui appartient pas de discuter les lois (même si chacun a sa propre opinion), qu'une commune ne se gère pas en fonction d'un hypothétique remaniement ministériel, et qu'il est plus courageux d'affronter les difficultés, plutôt que de les laisser à la nouvelle équipe qui sortira des urnes à l'issue de la prochaine élection municipale... Grâce à la bonne volonté du tissu associatif communal, avec la coopération des équipes pédagogiques et des deux associations de parents d'élèves, je suis certain que nous pourrions relever ce défi.

Un autre chantier d'envergure est celui de la création de notre nouveau conservatoire de musique, le CIOL ou Conservatoire Intercommunal de l'Ouest de Limoges. Suite à la dissolution programmée fin août de l'ancien syndicat de musique, le SIEMD, il était important pour moi de pouvoir continuer à proposer sur notre commune un enseignement de musique de qualité. La collaboration efficace avec les communes d'Isle et de Bosmie l'Aiguille a permis de bâtir un nouveau conservatoire, de meilleure proximité, à la gestion mutualisée donc moins budgétivore, en conservant une partie des enseignants actuels. Dans ce domaine également, je suis certain que les utilisateurs de ce nouveau service communal apprécieront la nouvelle organisation qui sera proposée.

Dans un registre différent, mais en rapport avec l'actualité écologique et éco-citoyenne, j'ai voulu que notre commune soit l'une des premières du département à expé-



rimer la coupure de l'éclairage public entre 22 h et 6 h J'ai choisi de commencer cette expérience dans les parties « rurales » de notre commune, car il me semblait important de ne pas procéder « à la hussarde », et de ne pas généraliser cette diminution de l'éclairage sur tout le territoire communal en une seule fois. Au risque de passer pour un timoré (mais ceux qui me connaissent bien en sourient), je préfère mettre en place progressivement ces modifications de notre mode de vie communale. Des réunions d'informations ont été organisées pour tous les hameaux, et globalement l'adhésion à ce projet est quasi unanime. L'année prochaine, en fonction des résultats de cette expérimentation, d'autres quartiers de Condat pourront se voir proposer ce changement.

Avant de clore mon propos, je souhaite exprimer les vifs remerciements de notre commune à Madame Béatrice Tourat, responsable de notre service dédié au 3^e âge et au portage des repas à domicile, qui fera valoir ses droits à une retraite bien méritée au mois de juillet prochain. Depuis de nombreuses années Béatrice mettait ses compétences et sa gentillesse au service de tous, animant de main de maître notre atelier mémoire communal. Sa bonne humeur va nous manquer, même si je sais que la relève est assurée. Je formule ici le vœu que cette retraite soit active, et surtout la plus longue possible.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un excellent été, en attendant de vous retrouver pour « la dernière ligne droite » de l'actuel mandat.

Je suis et reste à votre disposition.

Bruno Genest
Maire de Condat-sur-Vienne

Budget 2013

L'équilibre financier avant tout

Le budget 2013 confirme la bonne santé des finances de la commune. La volonté affichée depuis 5 ans pour maîtriser les dépenses ont porté leurs fruits. Le budget respecte les grands équilibres et a retrouvé une bonne capacité d'auto-financement qui lui donne une plus grande marge de manœuvre.

Pourtant, le contexte économique et politique général n'incite pas à l'optimisme et ne pousse pas à l'initiative. La crise fragilise les plus pauvres, le chômage atteint des sommets, les entreprises se recroquevillent sur elles-mêmes, en attendant une reprise qui ne vient pas. L'Etat poursuit sa politique de rigueur. Cette année, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) accordée à la commune de Condat a été rognée de 40 000 €.

Tenant compte de cet environnement peu propice à l'euphorie, la majorité municipale a adopté pour cette année un budget qui respecte ses engagements et qui se caractérise par des dépenses maîtrisées, un programme d'investissement conforme à ses engagements et une pression fiscale inchangée **avec des taxes d'impôts locaux maintenues aux mêmes taux depuis 3 ans.**

Le budget de fonctionnement s'élève à plus de 4,2 millions d'euros, avec pour principales recettes, les impôts et taxes (2,3 M €), les dotations et subventions de l'Etat (850 000 €) et les produits des domaines (ventes internes à la commune : tickets de restaurants, accueil de loisirs, etc.). Ce budget très serré est inférieur de 30 000 € à celui de 2012. Les élus ont examiné tous les postes pour réduire les charges de fonctionnement (eau, électricité, abonnements, assurances, etc.) « Nous avons resserré tous les boulons », commente Michel Foussette, président de la commission des Finances. Les frais de personnel (1,9 M €) représentent 46 % de la dépense totale. La commune emploie 62 personnes dont 59 à temps plein (10 administratifs ; 3 salariés pour l'action sanitaire et sociale ; 12 pour l'animation, la culture et les sports ; 33 aux services techniques et un policier).

Ce budget de rigueur ne pénalise pas, pour autant, les associations qui bénéficient d'une dotation globale de 128 000 € contre 110 000 € l'an dernier.

Enfin, les intérêts d'emprunts ne représentent plus que 3 % de ce budget de fonctionnement alors qu'ils étaient de 7 % en 2008 suite à d'importants investissements nécessaires pour répondre aux diverses activités liées à l'enfance et aux associations sportives.

En matière d'investissements, la municipalité va pouvoir tenir ses engagements en disposant d'un budget de plus de 2,6 M €. L'année va être marquée par l'ouverture du "Bateau Livre", la nouvelle bibliothèque multimédia. Pour cette construction dont le coût hors taxes s'élève à 960 000 €, la commune a obtenu à ce jour 630 000 € de subventions. C'est le dernier grand chantier et le plus ambitieux de la mandature.

Les grands domaines budgétaires

Travaux, entretien du patrimoine : **1 306 583 €**

Enfance, jeunesse, scolaire et périscolaire : **306 230 €**

Culture et communication : **33 200 €**

Urbanisme et sécurité : **84 832 €**

Remboursement de la dette : **386 174 €**

Intercommunalité et participations aux organismes de regroupement : **247 402 €**

EURL CHAREIX PARC ET JARDINS

Création d'espace verts - Maçonnerie paysagère
Clôtures - Tonte - Taille de haies - Engazonnement
Fourniture et plantation de végétaux

ETS FABIEN CHAREIX

Entretien d'espace verts - Ponctuels ou à l'année
50 % de crédit d'impôts jusqu'à 1 500 €/an (entretien)
Conforme à la loi de finance TVA 5,5 %

Tél. 05 55 31 10 84
(Devis gratuit)



Mail : fabien.chareix@wanadoo.fr
14 bis, rue du Petit Bontemps
87920 Condat-sur-Vienne

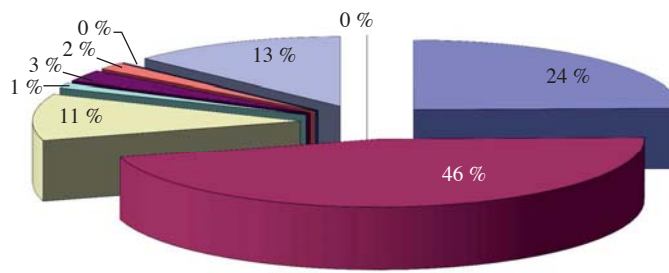
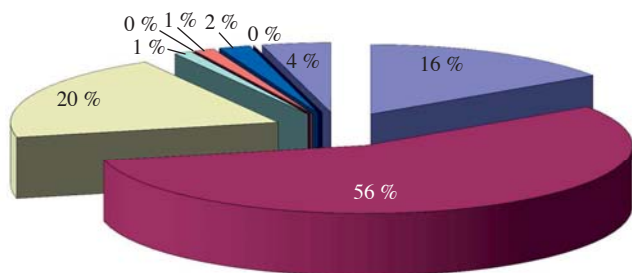


sur mon chemin . . .

Cadeaux de Naissance - Objets Déco

17 avenue Dominique Larrey
87000 Limoges
(face Hopital de la mère et de l'enfant)

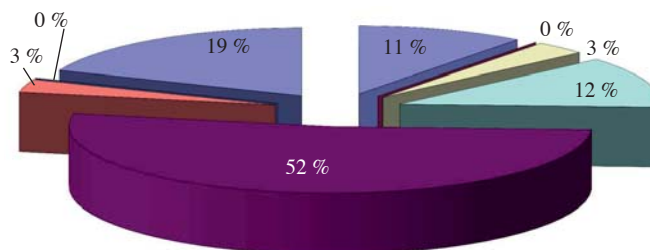
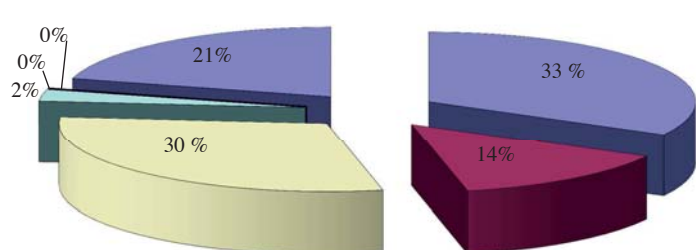
Tél. 05 55 32 33 97

Fonctionnement: 4 209 900 €

Recettes

Chapitres
70/ Produits du domaine
73/ Impôts et taxes
74/ Dotations et subventions
75/ Produits de gestion courante
76/ Produits financiers
013/ Diminution des charges
042/ Opérations d'ordre de transfert de section à section
77/ Produits exceptionnels
002/ Excédent de fonctionnement reporté

Dépenses

011/ Charges à caractère général
012/ Frais de personnel
65/ Autres charges de gestion courante
014/ Diminution de produits
66/ Charges financières
042/ Opérations d'ordre de transfert de section à section
68/ Dotations aux provisions
023/ Virement de section à section

Investissement: 2 644 172 €

Recettes

Chapitres
10/ Dotations, fonds divers et réserve
13/ Subventions d'investissement
16/ Emprunts et dettes assimilées
040/ Opérations d'ordre de transfert de section à section
024/ Produits des cessions d'immobilisations
021/ Virement de section à section

Dépenses

16/ Emprunts et dettes assimilées
20/ Immobilisations incorporelles
21/ Immobilisations corporelles
23/ Immobilisations en cours
040/ Opérations d'ordre de transfert de section à section
001/ Solde d'exécution reporté

Un nouveau minibus pour les associations



La flotte de véhicules municipaux s'est enrichie d'un minibus 9 places qui a été réceptionné par le maire, Bruno Genest, accompagné de Béatrice Ramadier, conseillère municipale ainsi que de Béatrice Tourat et Isabelle Senigout, en charge des personnes âgées sur la commune.

Ce minibus est dédié en priorité au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) pour le déplacement des personnes âgées dans le cadre de leurs activités, et notamment l'atelier mémoire. Il est également à la disposition des autres acteurs de la vie associative de la commune, les week-ends uniquement, pour assurer leurs déplacements sur des lieux de compétitions ou manifestations.

Cure de jeunesse pour le stade



Après la construction du siège social de l'USAC, la municipalité a jugé nécessaire de donner un coup de jeunesse à l'espace sportif municipal en mettant en valeur les abords du terrain d'honneur ainsi que le bâtiment des tribunes.

Des parkings et un aménagement paysager ont été réalisés, et les agents municipaux se sont employés à rajeunir le look des tribunes. Un portail a été installé et, à terme, cet ensemble sportif sera entièrement clôturé afin de sécuriser le site.

Une gestion raisonnée de l'éclairage public

L'équipe municipale qui a déjà mené de nombreuses actions éco-citoyennes (zéro pesticide, achat de véhicules électriques, arrosage goutte à goutte, construction d'un bâtiment passif pour la nouvelle bibliothèque...) va adopter une gestion raisonnée de l'éclairage public. Cela s'impose afin de respecter la réglementation instaurée par le Grenelle de l'Environnement pour limiter les excès d'éclairage public qui sont de nature à causer des troubles excessifs aux personnes, à la faune et à la flore. C'est aussi le moyen de mieux maîtriser la dépense énergétique.

Depuis début juin, l'éclairage public est donc éteint de 22 heures à 6 heures dans les villages (Brégéras, Veyrinas, La Vérinaude, Chambon, Peyreleine, la route du Picq, Les Jonchères, le Petit Peyoux, la Croix du Méchant).

Les Condatois résidant dans ces villages ont été conviés à plusieurs réunions d'informations en mars et les personnes présentes ont donné un avis favorable à cette nouvelle gestion de l'éclairage.

Cette action sera étendue à d'autres sites de la commune et les administrés seront invités à des réunions d'informations afin de s'exprimer sur le sujet. Toujours dans le but de réduire la facture énergétique, un vaste programme est engagé depuis 4 ans pour remplacer toutes les lampes à mercure qui équipent les lampadaires. Sur les 1010 points lumineux, il restera 33 lanternes à remplacer d'ici à fin 2013.

Travaux de Voirie

La route de Solignac va faire l'objet, au deuxième semestre 2013, d'une réfection totale depuis l'intersection avec la route du Picq jusqu'au petit pont SNCF, avec un aménagement de l'accès au lotissement des Jonchères. Les rues Montesquieu et Turgot vont faire l'objet d'un réaménagement de la voirie dans le lotissement du Haut Condat qui a bénéficié en 2012 d'un enfouissement des réseaux.

Adieu monsieur le directeur !

Le 31 août prochain, Pierre Berland rangera soigneusement son cartable et prendra la clé des champs. Après 28 années de services, le directeur de l'école maternelle va faire valoir son droit à la retraite. A la prochaine rentrée Luc Clapot, qui est actuellement son adjoint, lui succédera. Il sera secondé par Muriel Kata-Montazaud, la fille de Joseph Kata, le « Monsieur Sport » de Condat.

Arrivé à Condat en 1985, Pierre Berland a accueilli chaque année, dans son école, 170 à 200 élèves, préparant ainsi des générations de petits Condatois à leur entrée dans la vie. « *Nous n'avons pas d'obligation de résultats. Ce qui compte, pour nous, c'est la réussite de l'enfant.* »

Certes, depuis 28 ans le métier a évolué – « *les enfants sont plus éveillés, les programmes sont plus denses, les parents plus impliqués et la société plus exigeante* » - mais *l'enthousiasme de l'enseignant est resté intact.* « *Du début à la fin, j'ai pris du plaisir à venir travailler* », affirme Pierre Berland. « *Il faut dire qu'à Condat nous bénéficions de conditions privilégiées. Nous avons à notre disposition une belle structure, les rapports avec la municipalité sont très constructifs et les relations avec les parents sont bonnes. Ici, les postes d'enseignants sont très convoités.* »

Demander à Pierre Berland quel est son meilleur souvenir, c'est lui poser une colle. « Je suis incapable de vous répondre. Il y a plein de petits souvenirs qui peuplent mon esprit. Ce

sont de petites choses qui m'ont aidé à avancer. Ma plus grande satisfaction, c'est quand un enfant me dit : « J'ai bien aimé faire ce travail ». La période la plus mémorable dans notre école est celle du carnaval. Tous les ans c'est une grande fête. Nous faisons tout en interne, les costumes, les décors. Les enfants défilent devant 200 à 300 personnes dans une cour en liesse. C'est un joli moment. Je suis aussi très content d'avoir pu lancer, avant mon départ, la classe de découverte qui a permis, cette année, aux enfants de grande section de partir 4 jours à Meschers. »

A la rentrée prochaine, Pierre Berland fera l'école buissonnière. Il pourra s'adonner à ses passions pour la photo et pour les chevaux.

Les maternelles en classe de mer



Pour la première fois, 60 enfants de moyenne section de l'école maternelle sont partis en classe de mer, du 2 au 5 avril, à Meschers (Charente-Maritime). Encadrés par trois enseignants de l'école Jacques-Prévert et par deux animateurs de l'accueil de loisirs l'Odysée, les élèves ont eu un programme chargé. Profitant d'un soleil généreux, ils ont pu notamment visiter le phare de Chassiron et le port de la Côtinière. Au cours de leur séjour, ils ont reçu la visite du maire Bruno Genest et de Michel Foussette, président de la commission finances. Cette classe de mer a été subventionnée à 50 % par la municipalité.

Pourquoi la FCPE s'est abstenue de voter les horaires scolaires

La FCPE qui s'est abstenue lors du vote des nouveaux horaires scolaires tient à justifier son attitude :

« Tout d'abord, nous réaffirmons que nous sommes favorables à une réforme des rythmes scolaires, une réforme qui prend en compte tous les temps de l'enfant qu'ils soient scolaires ou non. De ce fait, nous sommes extrêmement attentifs aux conditions de sa mise en place dans les écoles de Condat sur Vienne dès la rentrée 2013-2014.

Lors du conseil d'école du 30 avril, nous nous sommes abstenus de voter les nouveaux horaires proposés car il nous semble que les horaires ne prennent sens et ne sont pertinents que dans l'intégralité du projet éducatif territorial. Or à ce mo-

ment-là, nous n'avions pas connaissance de l'ensemble du projet et nous ne nous estimions donc pas en mesure de nous prononcer sur l'intérêt de nos enfants. En effet, de nombreuses questions restent en suspend : Que feront les enfants à partir de 15h45 ou 15h30 ? Quelles activités périscolaires seront proposées ? Pour qui ? À tous ? Tous les soirs ? Comment s'organisera le mercredi ?...

Nous serons donc attentifs à la construction, dans les prochaines semaines, du projet global et des conditions de mise en place des temps périscolaires.

De plus, nous sommes réservés sur la pause méridienne qui n'a été que très peu allongée dans cette proposition d'horaires alors que la situation du restaurant

scolaire est déjà tendue (accroissement des effectifs).

Par conséquent, comme nous l'avons exprimé lors du conseil d'école, nous souhaitons que cette année soit considérée comme une expérimentation et que tous les aménagements (y compris éventuellement des horaires) soient envisageables en fonction des difficultés rencontrées.

Enfin, nous serons attentifs à l'évaluation en continu que nécessite ce nouveau processus et nous nous impliquerons au sein du comité de pilotage proposé par la mairie.

N'hésitez pas à exprimer vos opinions et à nous contacter pour relayer vos idées ou vos commentaires : condatfcpe@gmail.com »

Maxime Malite fait ronfler les moteurs

« **L**a mécanique auto est ma passion. Depuis mes 16 ans je ne sais faire que cela. Aujourd'hui, c'est mon job et le week-end quand je suis libre, je pratique le quad ». Maxime Malite a plongé dans l'huile de moteur dès son adolescence. A 29 ans, il vient de reprendre le garage Auto Tech, à Condat. « J'ai toujours eu envie d'avoir ma propre société. C'est un virus que m'a transmis mon père qui est depuis 25 ans artisan pâtissier à Limoges. »

Cet enfant de Condat, armé d'un bac pro et d'un BEP mécanique auto (avec en mention supplémentaire électricité, électronique et diesel), a commencé à travailler dès l'âge de 16 ans en apprentissage.

En décembre dernier, il a pris la succession d'Eric Dupuis qui l'a assisté pendant plus d'un mois pour faciliter le passage de témoin. Depuis, le

garage tourne à un bon régime avec une clientèle à 70 % locale. Aidé par un employé en CDD, Maxime intervient sur toutes les marques de voitures pour toutes sortes de répara-

tions et pour l'entretien. Son garage sponsorise le Bicross club de Condat et assure l'entretien du fourgon de l'association sur lequel est apposé son logo.



La Sève de Condat recherche « familles à énergie positive »...

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas... Oui mais concrètement comment faire ? C'est le défi que la Sève de Condat vous propose de relever... en équipe !

Le principe est simple : une dizaine de familles forment une équipe accompagnée par un « capitaine ». Ensemble, elles font le pari d'atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent (chauffage, eau chaude et équipements domestiques).

Le défi se base sur le progrès global de l'équipe : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser collectivement. Au final, les résultats sont

visibles sur les factures de chacun et c'est bon pour l'environnement... Depuis 2008 plus de 9000 participants ont permis d'économiser plus de 7 000 000 kWh. Encourageant, non ? La Sève de Condat recherche donc des familles condatoises prêtes à relever le défi l'hiver prochain...

Une réunion d'information aura lieu en septembre, pour présenter plus amplement le projet et constituer, nous l'espérons, une équipe motivée...

Pour plus d'informations : www.familles-a-energie-positive.fr
Tél. 05 55 31 07 48 ou 05 55 00 57 97.

Cette opération d'ampleur nationale est soutenue en Limousin par Limoges Métropole, espace info-énergie (Limousin nature environnement) et l'Ademe.

■ Vous êtes propriétaire d'un logement et vous prévoyez de réaliser des travaux d'amélioration thermique, d'adaptation au vieillissement ou de lutte contre l'insalubrité ? Des subventions existent pour financer vos travaux jusqu'à la fin 2013.

Contact et renseignements : SELI, 31 avenue Baudin - 87039 Limoges. Tél. 05 55 10 43 22 Mail : seli@se-limousin.fr

CALOTOP
Solaire Thermique & Chaleur Bois

3 rue Dupuytren
87920 Condat-sur-Vienne
Tél. 05 55 35 23 51
Port. 07 57 50 01 23
Fax : 09 72 30 36 05
www.caliotop.com

Pascal MOULIN NEXON
Gérant
pascal.moulin@caliotop.com

EURO'PRESSING

7, place de la Libération
87920 Condat-sur-Vienne
Tél. 05 55 06 04 92

Horaires d'ouverture :
du mardi au jeudi 8 h - 12 h, 15 h - 19 h
vendredi 8 h - 19 h
samedi 8 h - 18 h
N° Siret : 47968109000011

Le "bon vieux temps" de Françoise Monnerie

Le bourg de Condat a son "historienne", Françoise Monnerie. Cette enfant du pays, viscéralement attachée à sa commune, a réalisé un remarquable ouvrage qui, à travers d'émouvants témoignages, explore la vie au quotidien des Condatois sur une période allant de 1930 à 1975. Richement illustré et fortement documenté, ce livret de 120 pages est une merveilleuse ballade qui chante l'attachement, l'amour que portent les anciens à leur petit bourg. C'est aussi une passionnante balade dans le Condat du « bon vieux temps » qui permet de s'imprégner du passé pour mieux s'approprier le présent. L'idée de relater l'histoire du bourg de Condat « en faisant parler les anciens » a germé dans l'esprit de Françoise Monnerie à l'issue de la visite, en 2011, d'une exposition racontant Condat à travers les siècles. Très rapidement un

noyau dur s'est constitué autour de notre chroniqueuse.

Pendant près d'un an, Renée Carré, Albert Malivert, Madeleine Bonnotte, Bernadette Cadic, Armand Roche, Guy Lacorre, Monsieur et Madame Lascaux se sont réunis régulièrement avec Françoise Monnerie. Ils ont échangé leurs souvenirs, recherché les anecdotes, recensé les faits historiques, les faits divers, et collecté de nombreuses photos et illustrations. Les thèmes abordés dans l'ouvrage ont été choisis au gré des balades effectuées par les témoins dans le centre bourg de Condat. Le livret, très bien conçu, permet de découvrir la ville, qui n'était alors qu'un village, et d'apprécier les nombreux changements qui se sont opérés au fil des années. Les chapitres invitent le lecteur à observer les lieux qu'il fréquente ou regarde quotidiennement avec un œil différent,

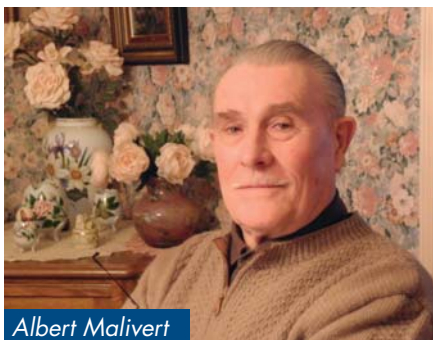


Françoise Monnerie

et à imaginer à quoi ressemblait la vie des écoliers ou l'ambiance des fêtes de l'époque.

Le projet a reçu le soutien logistique et financier de la municipalité de Condat qui a pris en charge la réalisation et la diffusion du livret.

L'ouvrage a été distribué au repas des aînés en Mars dernier, et a été offert aux familles alsaciennes venues célébrer, en mai, les 40 ans de jumelage entre les villes de Condat et Forstfeld.



Albert Malivert



M. et Mme Lascaux



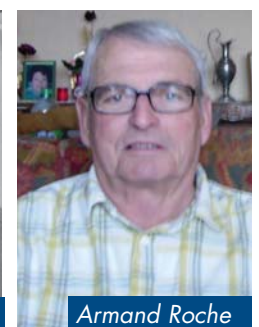
Renée Carré



Madeleine Bonnotte



Guy Lacorre



Armand Roche



1 place de la Libération
87920 CONDAT S/VIENNE
☎ 09 789 789 09
 Le bon sens a de l'avenir.

www.ca-centreouest.fr



 Vous souhaitez préparer votre retraite ?

Investir dans l'immobilier avec un effort d'épargne limité : c'est possible en faisant bon usage de la loi Duflo ! Etude personnalisée gratuite.

Votre conseiller à CONDAT SUR VIENNE
Pierre-Jean CARRERAS
 06 60 70 15 45 - pj.carreras@capifrance.fr

www.capifrance.fr

RSAC : 437 998 594 - RCS : 441338985 Carte Professionnelle Préfecture Hérault: 2006/34/1288

Quand le passé s'invite au repas des aînés



Comme chaque année, la commune a honoré ses aînés en leur offrant un super-repas dansant à l'Espace Confluences, le premier jour du printemps.

Passant de table en table, le maire, Bruno Genest, a salué un à un les quelque 220 convives avant de se joindre à eux pour participer aux agapes en compagnie

d'Annick Morizio, conseillère générale, d'Yvette Aubisse, maire de Solignac, de Jeanne-Marie Leybros, maire du Vigen et de deux anciens élus venus en amis, Monique Boulestin et Gilbert Chapeaublanc. Après s'être copieusement restaurés, les aînés ont pu danser sur les accords des deux musiciens de l'orchestre Musette Parade. Au cours

de l'après-midi, ils ont reçu la visite des enfants de l'accueil de loisirs l'Odysée venus spécialement remettre à chacun un petit présent ainsi qu'un exemplaire du Livret "Au bon vieux temps" relatant la vie du bourg condatois de 1930 à 1975. De quoi faire remonter chez beaucoup quelques bons souvenirs et un brin de nostalgie.

Bénévoles : la reconnaissance

Bénévoles et sportifs de la région étaient à l'honneur le 3 mars à Condat. L'Espace Confluences accueillait la 2^e Cérémonie de remise des trophées organisée par le Comité Régional du Limousin de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports.

Lors de cette cérémonie, l'accent fut mis sur la reconnaissance de l'engagement des jeunes, des sportifs de haut niveau ou des bénévoles. Le but des trophées est bien de les encourager à continuer sur cette voie et à servir de « vitrine du sport » afin de rallier de nouveaux adeptes. Claude Gérard, président du Comité Régional, a également mis en exergue le parcours des sportifs « handicapés », preuve que le handicap physique ou mental n'est pas un frein à la pratique sportive. Cela donne une image volontariste et conquérante du handicap, et change le regard de la société sur le handicap.

La remise des trophées s'est faite avec la participation de Bruno Genest, maire de Condat sur Vienne, Jean-Marie Caillaud, sous-préfet, Annick Morizio, conseillère générale, Claire Guimbaud, représentant la Direction Régionale de la Jeunesse et Sports, le Lieutenant-colonel Souseix, M. Divry, Directeur Régional de Belvia Immobilier, Jean-Luc Habeillon, représentant du Crédit Mutuel, Alain Marcillaud, représentant de la Maïf, et de



nombreux maires et élus locaux. Parmi les récipiendaires figurent 9 Condatois et Condatoises : Alain Lascaux (football) et Didier Serru (athlétisme) dans la catégorie "Dirigeants", Yves Barry (Comité des Fêtes), Bernard Denis (randonnée), Lucien Demaison (Comité des Fêtes), Claude Dubosc (Comité des Fêtes) et Sylvie Freisseix (gymnastique d'entretien) dans la catégorie "Bénévoles individuels", Jeanine et Robert Gauteron

(Comité des Fêtes) dans la catégorie "Bénévoles couples".

La manifestation s'est parfaitement déroulée, grâce à l'excellente organisation des nombreux bénévoles et partenaires et de l'aide logistique apportée par la commune de Condat.

Le groupe La Mandragore a accueilli les récipiendaires et leurs familles en musique, et a clôturé la cérémonie avec quelques pas de danse.

Venez chiner avec le Secours Populaire

Le Secours Populaire de Condat-sur-Vienne vous propose de faire de bonnes affaires en venant chiner à sa Braderie ; qui se tiendra les 23 et 24 novembre, salle Vienne Briance de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

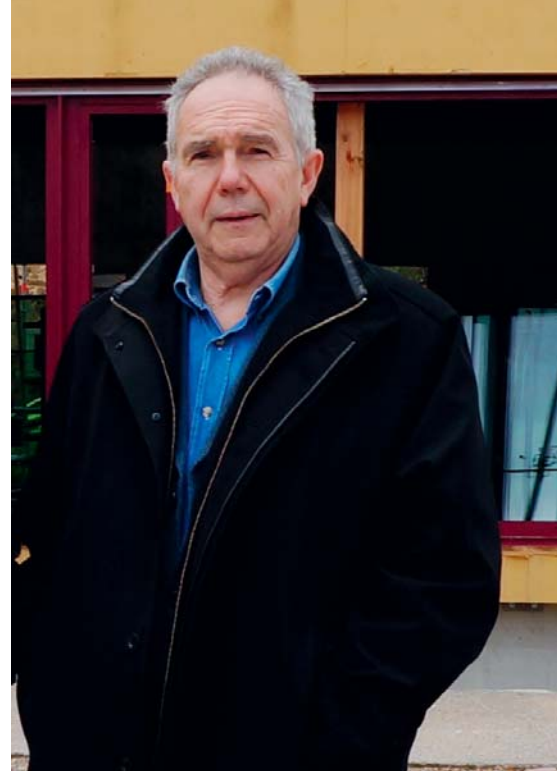
Un vestiaire est également en libre-service tous les vendredis après-midi à l'antenne de Poulouzat.

En décembre, le père Noël ne manquera pas son rendez-vous pour distribuer des colis alimentaires et des jouets aux familles que le Secours Populaire soutient tout au long de l'année.

Michel Foussette : des finances... ...à la culture

« Mon destin est peut-être, de toute éternité, d'être comptable, et la poésie ou la littérature ne sont peut-être qu'un papillon venant se poser sur mon front (...) »

Fernando Pessoa



« Les chiffres, les budgets, la gestion, cela m'a toujours intéressé. » Délégué aux Finances, Michel Foussette partage avec Monique Meunier la responsabilité des finances communales. Un rôle auquel le prédestinait sa longue carrière dans la banque. Membre du comité de direction d'un établissement bancaire régional, il occupait un poste à responsabilité. Il avait en charge toute l'organisation de l'entreprise (guichets, service des prêts, services internationaux...) et il gérait un budget aussi important que celui de Condat avec tout ce que cela implique : prévisions, planification, réalisations.

A sa retraite en 2007, Michel Foussette s'est investi dans l'équipe municipale et, « tout naturellement », il a souhaité s'occuper des finances de la commune.

Vous arrivez à la fin de la mandature, quel est votre bilan ?

Nous avons géré le budget de façon raisonnable, c'est-à-dire avec rigueur mais aussi avec la détermination de tenir tous nos engagements en matière d'investissements.

Au terme de ces cinq années, nos équilibres financiers sont satisfaisants et notre capacité d'autofinancement est bonne. Nos investissements se sont poursuivis à la hauteur de nos besoins et nous avons maîtrisé la pression fiscale pour ne pas pénaliser les contribuables. Les taux de nos trois taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) sont dans la moyenne départementale et inférieurs à la moyenne nationale.

Etes-vous un père fouettard ?

Non, sûrement pas. La personne qui s'occupe des finances n'est pas là pour recalculer toutes les demandes mais pour se mettre au service de la collectivité. S'occuper des finances locales, c'est

définir les axes, les priorités, maîtriser la pression fiscale et avoir le courage de l'augmenter quand il le faut pour ne pas prendre de retard. C'est aussi savoir choisir entre l'autofinancement ou l'emprunt qui n'est pas un mot tabou. Quand il est bien maîtrisé, l'emprunt est le meilleur moyen pour investir et réaliser les objectifs qui sont quantifiés et planifiés dans le temps.

Vous prenez du plaisir dans votre fonction ?

Certainement. S'occuper des finances c'est avoir l'œil sur tout et être ouvert sur tout. Et puis, c'est très valorisant de voir que les budgets mis à la disposition des uns et des autres se concrétisent par des réalisations qui font évoluer la commune, en rendant service à la population et en améliorant le cadre de vie.

« Je suis un touche à tout »

Vous avez débordé de votre rôle en pilotant le projet de la bibliothèque multimédia ?

Oui, mais vous savez, je suis un touche à tout. Donc, en plus de mes fonctions de délégué aux finances, je pilote ce projet qui implique l'urbanisme, les travaux, la culture et les finances. Avec Béatrice Ramadier, présidente de la commission culture et communication nous avons mené toute la phase de préparation et élaboré le cahier des charges. Ensemble, nous animons le comité de pilotage qui réunit les élus, les prestataires mais aussi les bibliothécaires, les directeurs des écoles, la

conseillère générale, la DRAC, la bibliothèque de prêt du Conseil Général. Nous travaillons tous ensemble sur le projet pour amener des idées, organiser le travail, apporter des modifications. Je suis le projet au jour le jour, et c'est une grande satisfaction de voir « le Bateau Livre » prendre corps.

N'est-ce pas un projet trop ambitieux pour Condat ?

Même si le coût global de 960 000 € H.T. paraît élevé, nous restons dans les critères imposés pour être subventionnés à hauteur de 65 %. Nous ne sommes pas dans la démesure. Notre projet est conforme aux besoins de notre commune de 5000 habitants. Pour ce type de bâtiment, le ratio est de 0,8 à 0,9 m² par habitant. La surface du "Bateau Livre" est de 440 m². Nous sommes dans le cadre réglementaire.

Cette construction est très innovante et s'inscrit dans l'architecture du XXI^e siècle. Ce sera l'un des rares bâtiments collectifs à basse consommation (BBC) avec une consommation annuelle d'énergie de 17 KW/h au mètre carré. Pour répondre à cet objectif qui a été pour nous une exigence formelle, les architectes ont fait des prouesses. Nous allons avoir un bâtiment qui n'engendrera pas de surcoût important pour la collectivité et qui, au niveau environnemental, sera rentable.

C'est votre fierté ?

Je suis content de voir ce qui se fait et je serai encore plus satisfait si les calculs qui nous ont été présentés se vérifient. Si la consommation énergétique du bâtiment est conforme aux prévisions, nos investissements supplémentaires seront bien justifiés. Nous aurons gagné le pari de "construire durable" et les Condatois disposeront de l'équipement qu'ils méritent.

La nouvelle agora



Cette photo prise pendant la construction de la bibliothèque multimédia, montre le squelette de la structure (façades et charpente) de plaques rigides isolantes en fibre de bois de 10 cm d'épaisseur et dans lesquels sera insufflée de la ouate de cellulose. À gauche, entre les différents services (bureaux, local du personnel, zone de stockage, locaux techniques et sanitaires).

Véritable phare de la culture, le “Bateau Livre” va s’ancre dans le paysage condatois pour devenir un lieu de sociabilité, de connaissance, de loisirs, de partage et d’échanges. « C’est, pour nous, une autre façon de voir la culture dans sa globalité et sa diversité », estime Michel Foussette. « Nous voulons

que les Condatois, quels que soient leur âge et leurs centres d’intérêts, s’approprient cette bibliothèque multimédia et s’y sentent bien. Elle doit devenir un lieu de vie ».

Le bâtiment s’ouvrira, sur la place de la Libération, par un vaste accueil donnant accès à un espace convivial dédié aux journaux, revues et périodiques où les Condatois pourront venir, chaque jour, consulter leur quotidien ou leur hebdomadaire favori et commenter l’actualité avec leurs voisins, confortablement installés autour d’une table.

L’espace multimédia offrira un important fonds de lecture avec divers supports et tous les outils informatiques nécessaires. Une dizaine d’ordinateurs portables, des tablettes, des liseuses et la wifi seront à la disposition du public. Avec les portables, les gens pourront s’installer où ils le souhaitent pour naviguer sur internet, se connecter à des sites d’informations, effectuer des recherches ou simplement se distraire. Pour réserver un ordinateur, un livre ou un DVD, il suffira de se relier au site internet du “Bateau Livre” sur lequel il sera également possible de consulter des fiches de lecture et d’apporter des commentaires. Une salle d’animation culturelle permet-

tra de multiples activités axées sur la lecture et les arts (expositions) et pourra proposer aux enfants des écoles divers ateliers (peinture, sculpture, modelage, lecture, contes, etc.). Depuis l’intérieur de la bibliothèque, il sera possible d’accéder au jardin cloître, en connexion avec l’église, laissant découvrir le magnifique mur à colombages de l’école de musique. Dédié à la lecture et à la méditation, ce jardin sera agrémenté de plantes vivaces qui créeront une ambiance végétale se déclinant du blanc au violet.

Plus qu’une simple bibliothèque, ce nouveau pôle culturel est conçu pour devenir la véritable agora condatoise où les générations se croisent, les savoirs se transmettent et les avis s’échangent.

“Le Bateau Livre” n’est pas seulement une évocation du célèbre poème “Le bateau ivre” d’Arthur Rimbaud. C’est aussi une métaphore architecturale. La charpente en forme de carène de vaisseau renversée, caractéristique de l’architecture religieuse, l’importance donnée à la clarté avec les puits de lumière, la carapace en zinc qui recouvre, du faitage jusqu’au sol, l’ensemble du bâtiment complètement étanche, sont autant de codes auxquels ont obéi les architectes du cabinet Œkoumène. Les concepteurs



La grande nef en forme de coque de bateau renversée avec ses puits de lumière naturelle

ora Condatoise



charpente) en bois massif, essentiellement du pin douglas du Limousin. Sur la droite, les premiers caissons en bois revêtus de lise sur une épaisseur de 22 cm. A l'intérieur du bâtiment, on aperçoit les blocs en béton banché qui accueilleront les "Bateau Livre" et l'église, sera aménagé le jardin-cloître, avec en fond le mur à colombages de l'école de musique.

ont du se soumettre aux exigences du cahier des charges élaboré par le comité

de pilotage du projet animé par Michel Foussette et Béatrice Ramadier.

Bâtir autrement

« Dès le lancement du projet, nos priorités ont été clairement affichées, déclare Michel Foussette. Notre volonté est de construire une bibliothèque multiculturelle associant tous les vecteurs et tous les supports du savoir pour répondre aux attentes de tous les Condatois, quel que

soit leur âge. Nous avons aussi, sur le plan conceptuel, des exigences qui font l'unanimité dans l'équipe municipale majoritaire. Cela implique que toutes les méthodes de "construire durable" soient explorées afin que la bibliothèque affiche des performances énergétiques

exceptionnelles allant au-delà de la norme requise pour ce type de structure. C'est à partir de ces critères que s'est fait le choix de l'architecte. L'équipe d'Ækoumène s'est montrée très motivée pour relever ce défi. »

Le "Bateau Livre" sera donc un bâtiment durable, modulable et évolutif. « Construire durable, c'est s'assurer d'abord que le bâtiment va bien se comporter dans le temps, qu'il apporte le confort visuel (luminosité) et thermique nécessaire, que la qualité des matériaux est irréprochable et que la qualité de l'air est garantie », souligne Fanny Loget, chef du projet au cabinet Ækoumène.

« Les objectifs en terme d'efficacité énergétique étaient forts. Nous avons, avant tout, développé une architecture bioclimatique avec l'implantation des parties vitrées dans l'enveloppe pour capitaliser les apports solaires passifs. Nous avons travaillé sur un volume compact pour obtenir une bonne ventilation naturelle et diminuer les pertes thermiques ».

Un bâtiment étanche

Le projet a consisté à créer un volume continu et à géométrie variable abritant



Longue de 37 mètres, la façade donnant sur l'étroite rue de Forstfeld est ponctuée de petites ouvertures et ne dépasse pas les 3,50 m de hauteur afin d'être en cohérence avec le bâti environnant.



→ l'ensemble des espaces de la bibliothèque. Une charpente en pin douglas du Limousin vient prendre appui sur des poteaux en bois massif ou des blocs durs en béton banché. Le système d'isolation se positionne à l'extérieur de cette structure bois et de ces murs béton. L'ensemble du bâtiment est recouvert d'un manteau thermique de 32 centimètres d'épaisseur, constitué de caissons en ossature bois fermés par des parois isolantes en fibre de bois rigide et remplis de ouate de cellulose issue de papiers recyclés. Enfin, la structure est habillée d'une carapace métallique en zinc, matériau durable et recyclable, couvrant la toiture et les façades. Ce système permet notamment d'obtenir une isolation et une étanchéité à l'air continue et très performante. Les parties vitrées sont réparties en façade et accompagnées de stores d'occultation extérieurs afin de diffuser et gérer l'apport de lumière naturelle. Les ouvrants sont positionnés afin de pouvoir ventiler naturellement la bibliothèque avec un air sain, renouvelé en permanence grâce à un système double flux mécanisé.

« Pour conforter nos choix techniques et constructifs, tant pour les matériaux, leurs épaisseurs, leurs qualités écologiques que pour les systèmes de chauffe, nous avons travaillé avec le bureau d'étude INCUB', qui a réalisé une Simulation Thermique Dynamique (STD) », précise Fanny Loget. « Le bâtiment a été modélisé selon les caractéristiques que nous avons préconisées, le thermicien a réalisé une maquette informatique du volume du bâtiment en

prenant en compte toutes les caractéristiques de l'enveloppe, le climat local et les exigences de fonctionnement, comme par exemple la consigne de température, les horaires d'ouverture ou le taux d'occupation des locaux. La STD permet des échanges au fil des phases du projet, de l'esquisse à la réalisation, afin d'optimiser le bâtiment et d'affiner les solutions techniques à retenir pour l'enveloppe et les systèmes, en vue d'assurer le confort des occupants été comme hiver.

Selon les résultats de la STD, le comportement du bâtiment est performant. La conception ne présente pas de risque de surchauffe en été et les besoins de chauffage du bâtiment en hiver, pour des températures de consigne de 21° C la journée et 19° C la nuit, sont de l'ordre de 7 823 kWh, soit 17 kWh/m² an. L'apport de chauffage nécessaire se fera donc par batterie électrique sur le système de ventilation VMC double flux. Le bâtiment peut être qualifié de passif. »

« Polleniser » l'espace

Fanny Loget apprécie la qualité du dialogue très constructif qui s'est instauré avec les élus Condatois en charge de ce dossier, dès le lancement du projet. « Motivés et impliqués, ils participent avec enthousiasme à notre démarche. Avec eux, nous accomplissons une mission sociale qui s'inscrit toujours dans le "Durable". Au niveau de l'urbain, nous voulons que la bibliothèque multimedia "pollenise" l'espace place de la Libération. »

"Construire durable"



Dans le cadre des "Rendez-vous du Grenelle", la Direction Départementale des Territoires (DDT) a choisi Condat pour organiser une réunion sur le thème "bâtissons durable". Il s'agissait de sensibiliser le personnel de la DDT ainsi que certains acteurs institutionnels à des méthodes nouvelles qui entraînent une révolution des performances énergétiques des bâtiments. La bibliothèque de Condat, actuellement en construction, faisait partie des deux projets retenus pour cette présentation et qui répondait au slogan du jour "pour être plus performant, il faut aussi faire autrement".

Après une présentation en salle animée par les architectes du cabinet Œkoumène et Colette Millère, Maire adjoint, les participants se sont rendus sur le chantier de la future bibliothèque pour une visite commentée.

Deux célébrités à l'honneur

Deux illustres personnages de Condat seront les hôtes perpétuels du "Bateau Livre" : Le maître verrier Pierre Parot, né à Condat en 1894, et le Polytechnicien Paulin Talabot, bienfaiteur de la commune.

Deux des vitraux réalisés par Pierre Parot pour l'abbaye de Conques, et restitués à la ville de Condat, seront exposés en permanence à la bibliothèque multimédia.

"Le Bateau Livre" s'ornera aussi d'un magnifique buste en marbre de Paulin Talabot, offert par la famille du célèbre ingénieur qui repose dans la chapelle jouxtant l'église de Condat.

Les colombages de la Maison Carrée



Ce fut une heureuse surprise. Lors des travaux de la nouvelle bibliothèque, des colombages en parfait état sont apparus sur la façade mise à nue de la Maison Carrée qui abrite l'école de musique. La municipalité qui avait fait le choix de conserver cette bâtisse typique du patrimoine bâti de la commune a confié à l'entreprise "Le Maçon" en concertation avec les architectes d'Œkoumène la mise en valeur de ces colombages qui seront visibles depuis le jardin-cloître de la bibliothèque.

Le réaménagement de la place de la Libération à l'étude

La réalisation du Bateau Livre préfigure un réaménagement total de la place de la Libération. Ce projet, qui fait actuellement l'objet d'une réflexion menée par l'équipe municipale, est étudié par Limoges Métropole et sera présenté aux commerçants et riverains avant sa validation définitive qui n'interviendra qu'après les élections municipales de 2014.

Rando en raquettes : une première !



Cet hiver, les fervents partisans de nature que sont les randonneurs pédestres de l'Amicale Laïque n'ont pas hésité à troquer les chaussures de marche pour les raquettes.

Le 22 février, 22 fondeurs se sont retrouvés sur le plateau de Saint Seters. Parmi le groupe, des novices appréhendaient quelque peu cet équipement insolite permettant d'évoluer

sur la neige. Quelques pas hésitants au début, une marche en canard aux pattes multicolores, les compétiteurs progressaient sur la neige glacée dans la bonne humeur ; puis chacun a trouvé son rythme. Les joues devenaient rouges de plaisir. Une ambiance chaleureuse réchauffait les cœurs malgré une température de -7 °C.

En fin de parcours, chacun s'est réjoui de cette journée et s'est promis de renouveler l'expérience !

La section randonnée, qui a organisé sa sortie annuelle dans le Lot, sur 3 jours pour la Pentecôte, a fêté dignement la fin de saison le 21 juin avec un repas et une sortie nocturne à l'occasion de la Fête de la Musique.

Pour plus d'informations et de renseignements : alc-rando.fr ou Amicale Laïque : 05 55 06 13 29

CONFLUENCES

Mercredi 21 août 21 h

Concert : Le Brass/IER Quintet
(Musiciens Vénézuéliens)
dans le cadre du festival
« Cuivre en Fête »



Entrée gratuite

Judi 22 août 21 h :

Concert : Le Trio Ela
dans le cadre du festival
« Cuivre en Fête »

Piano : Aurore Couteau-Cenedese
Trombone : Laurent Cabaret
Trompette : Eric Laparra de Salgues
Entrée gratuite

Samedi 21 septembre 21 h

Théâtre : "La Cagnotte"
d'Eugène Labiche par le Théâtre de
la Couvée



Tarifs : 7 €
(Plein tarif),
5 € (tarif réduit*)
* Tarif réduit pour les

moins de 16 ans, chômeurs, étudiants,
groupe + de 10 personnes
Renseignements : 05 55 38 20 51 ou
<http://theatre-de-la-couvee.pagesperso-orange.fr>

Samedi 5 octobre 21 h

Condat City Limits 23 :
Manu Lanvin and the Devil Blues
organisé par Music Road Promotion

Renseignements et réservations :



05 55 31 95 02
(répondeur) ou
06 76 82 87 99

Vendredi 29 novembre 20 h 30

One man show d'Alex Ramires :
« Sériat Lover »

Entrée gratuite sur réservation (les
réservations seront ouvertes unique-
ment aux Condatois du 28 octobre au
12 novembre 2013 puis à tous)

CONFLUENCES PRATIQUE

Renseignements et réservations :

Tél. 05 55 30 88 60

Fax : 05 55 06 07 84

Internet :

<http://www.condat-confluences.com>
contact@condat-confluences.com

La sophrologie dynamique en marche

L'Iris Bleu, association de sophrologie dynamique a participé au Relais pour la vie organisé par la Ligue contre le cancer, les 30 mai et 1^{er} juin. Donnant des séances de sophrologie depuis 2 ans aux malades à la Ligue de la Haute-Vienne, Sylvie Philip a décidé de monter une équipe de 24 personnes pour marcher pendant ces 24 h à St Just le Martel. Ce Relais avait pour but de récolter des fonds pour financer les soins de support et de soutien aux malades du cancer.

A l'Iris Bleu, les séances de sophrologie reprendront au mois de septembre avec une plus grande plage d'horaires pour accueillir les enfants et un cours supplémentaire de yoga adapté à tous (groupe de 4).

Association Iris Bleu – Sophrologie.
Tél. 06 72 14 59 93

Poulouzat : le retour de Philippe Boyer

Après 5 ans d'absence, Philippe Boyer a retrouvé sa pharmacie de Poulouzat et renoué avec ses anciens clients. Le pharmacien n'avait pas rompu totalement les ponts car il demeurerait toujours à Poulouzat. Mais il a éprouvé un réel plaisir à revenir derrière le comptoir. « Ici, je suis dans mon élément. »

Une parenthèse printanière

Des parfums enivrants enveloppaient l'Espace Confluences paré de couleurs vives, le 12 mai dernier pour la traditionnelle Fête de la Fleur, accompagnée d'un vide-greniers et de jeux pour les enfants.

De nombreux horticulteurs avaient répondu à l'invitation des Amis des Fleurs, organisateurs de cette journée. Ils proposaient un large choix de plantes et de fleurs aux visiteurs venus nombreux, et prodiguaient leurs précieux conseils aux jardiniers amateurs ou confirmés. Une parenthèse printanière, colorée et parfumée, comme un pied de nez à ce printemps qui nous a boudés !

Le nouveau bureau des Amis des Fleurs

Lors de leur assemblée générale à l'espace Vienne-Briance, les Amis des Fleurs ont renouvelé leur bureau :
Président : Michel Buisson ; vice-président : Serge Bugeaud ; secrétaire : Maryse Demaison ; secrétaire adjoint :



Danièle Lajoie ; trésorier : Michel Braud, trésorier-adjoint : Gérard Chapelot ; responsables du matériel : Alain Morvan et Jean Sénigou.

Des fleurs pour les lauréats des maisons fleuries



C'était tout naturel, les lauréats du concours communal 2012 des maisons fleuries ont reçu des fleurs lors de la remise des récompenses dans la salle Vienne Briance de Condat sur Vienne.

La cérémonie s'est effectuée en présence d'Annick Morizio (conseillère générale de la Haute-Vienne) représentant la Présidente du Conseil Général, de Serge Lacombe (adjoint au Maire de Condat sur Vienne, en charge

des Sports, Loisirs et de la Vie Associative) et de Michel Buisson, le Président de l'Association des Amis des Fleurs.

Le palmarès

1^{re} catégorie - Maison avec jardin visible de la rue : 1^{re} : Wan Meenen Illiona, 10 rue Roland-Garros ; 2^e : Braud Michel, 1 rue Mozart ; 3^e : Coutier Jacqueline et Daniel, 77bis Avenue de Limoges.

3^e catégorie – Balcon et/ou terrasse : 1^{er} : Narquet Germaine, 10 rue Molière ; 2^e : Morvan Ginette, 5 rue de la Fontaine ; 3^e : Santonastaso, 3 Square des Sorbiers.

4^e catégorie – Fenêtres et/ou Murs : Hors concours : Buisson Michel, 10 rue de la Valoine ; 1^e : Chapelot Gérard, 83 Avenue de Limoges ; 2^e : Durant Jacqueline, 10 rue des Chênes ; 3^e : Prévot Alain, 27 rue Montaigne.

6^e catégorie – Commerces : 1^{er} : Le Versannas, Versannas ; 2^e : Pharmacie de la Mairie, 1 avenue de Limoges.

7^e catégorie – Parcs Fleuris : 1^{er} : Delassins Dolorès, 45 avenue de la République.

9^e catégorie – Rocailles : 1^{er} : Escriva Bernard, 14 rue de la Valoine.

QUORUM COIFFEURS
Brigitte - Stéphane

Journée continue Masculin - Féminin - Junior

05 55 06 18 65

Complexe Sportif
Avenue de Limoges
87920 CONDAT-sur-VIENNE

INSTITUT
GRAIN DE BEAUTE

Soins Esthétiques
Catherine BREGERE

40, avenue de Limoges - 87920 Condat/Vienne

Tél. 0555304044

La voltige en modèle réduit

Dix-neuf as de voltige aérienne se sont retrouvés le 10 février au gymnase Claude Lachèze pour la "Condat Indoor Cup" organisée par le club d'aéromodélisme de Condat. Les concurrents, qui s'affrontaient dans 3 catégories différentes (promotion, nationale et internationale), ont confronté leur adresse et leur maîtrise d'avions radiocommandés.

Les épreuves ont attiré de nombreux curieux venus admirer le balai des avions miniatures et l'adresse des concurrents. Les participants devaient réaliser des figures imposées, ou créer des chorégraphies sur la musique de leur choix, suivant leur niveau. Ils étaient jugés sur la qualité des figures et la fluidité de leur réalisation.

La remise des récompenses s'est déroulée en présence de Francis Champeaud, président de la commission sport et loisirs, et de Serge Lacombe, adjoint au maire en charge des loisirs et des sports, qui a souligné la fierté de la municipalité d'accueillir un tel



événement, et salué l'excellente organisation et l'ensemble des participants qui ont offert un superbe spectacle.

Les lauréats

Prestation Aéromusical : 1^{er} : Fabien Fradet ; 2^e : J. Riand ; 3^e : J.F. Brut.

Catégorie Promotion : 1^{er} : Yohann Amptil ; 2^e : J. Riand ; 3^e : L. Tereyjol.

Catégorie Nationale : 1^{er} : Pierre-Maxime Meynié ; 2^e : J.-F. Brut ; 3^e : G. Muzergues.

Catégorie Internationale : 1^{er} : Fabien Fradet ; 2^e : Yann Lestavel.

Musique : un producteur pour jeunes talents

Le monde de la musique s'est enrichi d'une nouvelle association qui a installé son siège social à Condat. Présidée par Patrick Denis, "Mode Musique Productions" (M.M.P.) a pour objet « l'enregistrement sonore et l'édition musicale ». Elle s'engage à « encourager les jeunes talents en les mettant en relation avec des auteurs et des compositeurs, en assurant les enregistrements en studio et en les faisant participer à des spectacles vivants. »

Grâce à M.M.P., le chanteur "Floë" a pu enregistrer son premier maxi-single intitulé « Je n'attends que toi » au studio "Oui-dire" de Limoges. Agé de 29 ans, "Floë" vient de participer à l'émission « La Belle et ses princes presque charmants » sur W9.

S'attachant à travailler avec les professionnels du tissu local "Mode Music Production" est à la recherche de partenaires ou de sponsors pour mener à bien son projet. Mode Music Production : 05 55 30 19 60.



Chiens Visiteurs à l'Odysée



Pour la troisième année consécutive, l'équipe bénévole de l'association Chiens Visiteurs est intervenue auprès des enfants de l'Accueil de loisirs "L'odyssée". Ces rencontres ont pour but de faire comprendre aux enfants la psychologie du chien et de leur apprendre les comportements à adopter en présence de l'animal.



Olivier DEBEAUPTE

60, rue du Bos-de-Moulin
87920 Condat-sur-Vienne
Tél. 05 55 06 29 64

Organisme professionnel de qualification

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ZINGUERIE
COUVERTURE**

NAISSANCES

MENARDI Lucas, Matteo	né le 29 novembre 2012 à LIMOGES
LEBRIN Léo, Antoine, Patrick	né le 2 décembre 2012 à LIMOGES
LEMOULE Paul, Jérôme	né le 3 décembre 2012 à LIMOGES
PAQUIN JOURDE Alice, Lucette	née le 9 décembre 2012 à LIMOGES
VAQUER Lola, Hélène	née le 10 décembre 2012 à LIMOGES
SALTO Louna	née le 12 décembre 2012 à LIMOGES
MALHERBAUD Kat, Thya	née le 2 janvier 2013 à LIMOGES
COTTAZ Thomas	né le 19 janvier 2013 à LIMOGES
AUGÉ Clarisse, Juliette, Clémentine	née le 19 janvier 2013 à LIMOGES
ISAMBERT Gabin	né le 2 février 2013 à LIMOGES
NAYRAL GUÉNANT Raphaël, Clément	né le 25 février 2013 à LIMOGES
CHEMIN Gabriel, Pierre, Bernard	né le 27 février 2013 à LIMOGES
CRESPIN Arthur	né le 1 ^{er} mars 2013 à LIMOGES
GANTOIS Dorian, Valentin	né le 1 ^{er} mars 2013 à LIMOGES
IGNACIO-CIFRÉ Noémie	née le 6 mars 2013 à LIMOGES
LAVAL PLOMMET Clémence, Martine, Sabine	née le 10 mars 2013 à LIMOGES
SZEWC Jacques, Samlee, Daniel	né le 11 mars 2013 à LIMOGES
RAOUL CONSTANTIN Thomas, Gilbert, Jacques	né le 14 mars 2013 à LIMOGES
SIDIBÉ Lise, Hélène, Salatou	née le 18 mars 2013 à LIMOGES
FRISCH GARROS Emile, César	né le 18 mars 2013 à LIMOGES
FRED Margot, Lucie, Flawavi	née le 21 mars 2013 à LIMOGES
CHANCY Arthur	né le 28 mars 2013 à LIMOGES
CHARIAL Alix, Angèle	née le 1 ^{er} avril 2013 à LIMOGES
BENETEAU de LAPRAIRIE Emeric, Pierre	né le 11 avril 2013 à LIMOGES
LAGARDE Emeline, Camille, Clémence	née le 3 mai 2013 à LIMOGES
AVRIL Juliette, Louise	née le 3 mai 2013 à LIMOGES
MOUGAMADOU ABDOUL MAZIDOU Saona	née le 17 mai 2013 à LIMOGES

MARIAGES

GHAOUI Naoufel - DIVRY Marlène	16 mars 2013
VÉDRINES Julien, Louis, Albert – POUGET Clémence, Marie	13 avril 2013
HYVERNAUD Frédéric Bernard – DOREY Séverine Dominique Jacqueline	11 mai 2013
CHATENET Thierry Jean-Luc – MILLECAMP Sandrine Marie-Hélène	18 mai 2013

DECES

DESRAINES Alain, Georges, Pierre	17 novembre 2012
BRAGARD Yvonne, Colette épouse MAYANOBE	26 novembre 2012
WADECKI Edmond, Pierre	27 novembre 2012
VERGEREAU Geneviève épouse WOLF	5 décembre 2012
CHAUME Geneviève Jeanne Bernadette veuve RIGAUT	20 décembre 2012
CARABIN Raoul	14 décembre 2012
SIRIEIX Renée Léontine veuve VACHER	24 décembre 2012
LAGASNE Yvonne veuve BRUN	3 janvier 2013
BREUILH Marie-Louise, Raymonde veuve COSTE	31 décembre 2012
MONCHAUSSE Jacques, Marie, André	4 janvier 2013
ROQUECAVE Pierrette, Colette épouse DÉLIAT	4 janvier 2013
VERGNOLLE Odile Marie Louise Jeanne veuve LACHAISE	31 décembre 2012
BAPTISTE Jean Pierre	19 janvier 2013
FAUBERT Israël	22 février 2013
FAUBERT Adèle, Marie veuve VOISIN	16 février 2013
DAUGE Guy André	5 mars 2013
MICHEL Maurice	6 mars 2013
ROUSSARIE Eliane Antoinette épouse NICOT	12 mars 2013
NÉGRIGNAT René, Joseph	15 mars 2013
GRANDJEAN Danielle épouse CHAUMONT	9 avril 2013
FRUGIER Annie, Edith épouse DUBOSPERTUS	22 avril 2013
GIZARDIN Jean	27 avril 2013
DUGOT Marie-Louise veuve RIBIERRE	30 avril 2013
CIBOT Jacques, Georges	27 avril 2013
HEBRAS Jean, Michel	30 avril 2013
THOUMIEUX Liliane épouse CHABREYRON	6 mai 2013

Médecins

D^{rs} Vaurette et Basquin
Tél. 05-55 06 17 10

D^r Licout
Tél. 05-55 06 16 40 - 13, rue des Châtaigniers

D^{rs} Neuviale - Anfray - Louradour
Tél. 05-55 06 05 93 - 63, avenue de Limoges

Pharmaciens

Pharmacie Val de Vienne
Tél. 05-55 30 85 27 - 63 bis, avenue de Limoges

Pharmacie de la Mairie
Tél. 05-55 30 52 52 - 1, avenue de Limoges

Kinésithérapeutes

Mlle Sophie Barbier
M. Edouard Dupin de Veysat
Tél. 05-55 30 83 96 - 31, avenue de Limoges

Dentiste

M. Mocio Pierre-Christophe
Tél. 05-55 06 19 34 - 31, place de la Libération

Infirmières

Cabinet Catherine Labetoulle - Nicole Sylvain - Virginie Vincent
Tél. 05-55 30 98 58 - 19, place de la Libération
Cabinet Béatrice Cote
Tél. 05-55 09 38 27 - 22 avenue F. Mitterrand

Maintien à domicile

C.C.A.S.
Portage de repas à domicile
Tél. 05-55 30 80 30

Permanences

Assistante sociale
Le jeudi de 14 h à 16 h à la Mairie.
Médiateur de la République
1^{er} jeudi du mois de 9 h à 11 h 30 sur rendez-vous à la Mairie.
Mission locale
Le mardi à partir de 14 h sur rendez-vous.

Trait d'Union

Journal municipal

Directeur de la publication :
Bruno Genest
Directeur de la rédaction :
Serge Lacombe
Conception, rédaction, réalisation : GBL communication
Photos : Mairie de Condat, GBL, USAC, Amicale Laique, J-P Neymond, Aurore Berthier
Imprimerie Rivet Presse Edition
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2013



La fin de saison 2012-2013 se profile, c'est l'heure du bilan pour l'Amicale Laïque.

L'année qui s'achève a encore été riche grâce au dynamisme des 30 sections de l'association. Les coprésidents de l'Amicale Odile Piquet et Jean-Louis Mouzet sont heureux de cette bonne santé. Avec le conseil d'administration, ils se préparent à renouveler une saison toujours plus dynamique pour permettre à tous de trouver du plaisir dans les activités qu'ils pratiquent.

L'Amicale souhaite à tous de passer une bonne trêve estivale et donne rendez-vous en septembre à l'occasion du Forum des Associations le samedi 7 septembre 2013.

Visitez notre site internet : www.alcondat.fr

Renseignements : 05 55 06 13 29 ou alcondat87@orange.fr

Section Tennis



Le bilan de la saison hivernale est positif aussi bien chez les équipes adultes que chez les jeunes. Soulignons les bons résultats des équipes et en particulier ceux de l'équipe masculine qui remporte pour la 2^e année consécutive le titre de champion du Limousin sur le championnat d'hiver et qui joue cet été la montée en Nationale 4. Chez les jeunes, l'équipe 9/10 ans Garçons a réalisé une très belle performance en décrochant le titre de Champion du Limousin.

Le club reste un des meilleurs clubs formateurs du Limousin, l'école de tennis est en effectifs croissants depuis quelques années. Non seulement les enfants bénéficient d'entraînements hebdomadaires mais ils ont la chance de participer tout au long de l'année à de nombreuses animations comme la fête de l'école de tennis le mercredi 12 juin.

La saison estivale est aujourd'hui ouverte, vous pouvez profiter des installations de l'AL Condat en vous renseignant au 05 55 06 13 29 (2 courts extérieurs en quick rue Jules-Ferry, 1 court extérieur terre battue et 1 court couvert à Quorum).

Pour suivre toute l'actualité du club, visitez le blog de l'AL Condat Tennis : www.alcondat.blogspot.fr

Section Vovinam



La section Vovinam Viet Vo Dao termine sa seconde saison d'existence et déjà, Nicolas et Alexandre ont amené le groupe à se mesurer à plusieurs occasions, à leurs compatriotes français et européens. Les pratiquants, au nombre d'une vingtaine, prennent beaucoup de plaisir à découvrir les différentes techniques, tout en s'imposant une assiduité à la pratique et en travaillant dur. Mais l'ambiance reste très familiale et conviviale.

Quatre d'entre eux ont déjà participé au Championnat d'Europe en Suisse en novembre dernier et ont ramené beaucoup de souvenirs. Le groupe a participé également aux Championnats de France, à Limoges, le week-end de la Pentecôte. Enfin, le 8 juin, les pratiquants ont effectué leur passage de grade.

L'entraîneur et responsable de la section, Nicolas Gonzales, athlète émérite, a réalisé une belle saison également sur un plan personnel puisqu'il a, en novembre dernier, lors du championnat d'Europe, été médaillé d'Or à 2 reprises en compétition technique de sabre et en combat. De plus, à l'occasion de la Coupe Internationale qui s'est déroulée au Maroc début Avril, Nicolas a été médaillé d'Argent (2^e place) dans les 2 disciplines de Vovinam nommée ci-dessus.

La section a créé sa page « facebook » pour suivre son actualité au quotidien :

<https://fr-fr.facebook.com/Vovinam.Condat>.



→ Section Judo



Cette saison les benjamins et minimes de la section Judo ont découvert une nouvelle discipline : le jujitsu duo system. Comme son nom l'indique, c'est une compétition technique qui se déroule en duo. Lors d'un match, deux couples se rencontrent et chacun présente ses propres défenses sur des attaques im-

posées. Une note est attribuée, le vainqueur est celui qui totalise le plus de points. Les enfants ont participé à trois compétitions sur la région et ont défendu les couleurs de la section lors de la coupe départementale par équipes où ils ont terminé 3^e.

La section de judo s'inscrit également dans le « sport santé » avec un cours de Taiso, une discipline ludique, sans limite d'âge, axée sur la culture et l'entretien physique. Ce cours est proposé tous les vendredis de 19h30 à 20h30.

Autre discipline, le jujitsu, véritable méthode de self-défense, efficace et attrayante permettant d'améliorer l'ensemble des qualités physiques et mentales. Vous pouvez découvrir ce cours tous les vendredis de 20h30 à 21h30.

Retrouvez toutes les infos, photos de la saison sur le site de la section : <http://alcondat-judo.jimdo.com/>

Section Volley

Avec 25 joueurs inscrits et une présence assidue aux entraînements et aux matches de championnat UFOLEP, la section volley participe à sa manière au dynamisme de la vie locale de Condat sur Vienne ! Avec ses 3 équipes, elle fait désormais partie des clubs qui « comptent » en Haute-Vienne.

Plusieurs joueurs et équipes d'autres clubs ont ainsi pu goûter à l'esprit d'ouverture qui singularise la section à l'occasion des nombreuses rencontres de championnat.

Les séances d'entraînement (les lundis soirs à partir de 20h30) sont essentiellement consacrées à des exercices et enchaînements techniques qui doivent permettre aux joueurs de progresser individuellement et collectivement pour les matches du championnat.

Jean-Marc Pouré anime les séances et coordonne les exercices en essayant de s'adapter au niveau de chacun.

Cependant, il faut, d'ores et déjà, penser à la saison prochaine et aux futurs recrutements pour renforcer de nouveau les équipes...

Alors, si vous êtes intéressé(e) par la pratique du volley-ball en compétition (niveau départemental), et quelle que soit votre ambition ou votre motivation, vous pouvez contacter Margot Brousse (responsable de la section) au 06 18 07 81 41 ou Jean-Marc Pouré (entraînements et matches) au 06 71 08 10 17

Au-delà de l'aspect sportif, la section s'attache également à fédérer ses pratiquants autour de temps particulièrement sympathiques et conviviaux. De même, elle organise des « sorties » avec conjoints et enfants pour le plaisir du plus grand nombre. Le 23 juin, un pique-nique géant a marqué la fin de saison.

Section Ecriture Spontanée

Mais qu'est-ce que cet atelier Ecriture Spontanée ?

Des participants vous répondent :

L'atelier, c'est une parenthèse dans nos maux de tous les jours où nos mots vagabondent...

A l'atelier, on joue sur les mots, on mijote de petits textes et on rit de bon cœur !

L'atelier on y vient par hasard : les mots viennent, on les accueille, on les donne en partage. Ils vous reviennent avec bienveillance. L'atelier, pour résumer, l'essayer, c'est l'adopter.

L'atelier, c'est : venez vous le saurez ! vous n'avez jamais écrit, hormis des lettres ? alors venez !

Renseignements auprès de Jacqueline au 05 55 06 19 84 ou encrier87@orange.fr

Une nouvelle section à la rentrée : Hip Hop

Pour permettre aux petits condatois de découvrir la culture urbaine, l'AL Condat a proposé 2 journées de stage animées par l'association Multifaf pendant les vacances de Février et de Pâques.

Une quarantaine d'enfants ont ainsi pu s'initier au Graff et au Hip Hop pendant une journée : des moments qui ont fait naître chez certains l'envie de renouveler l'expérience... chose faite puisqu'en septembre, un atelier régulier verra le jour pour les enfants de 6 à 12-13 ans.

A noter dans tous les agendas !



Contact : Nadège et Isabelle : hiphop-condat@sfr.fr

Retrouvez aussi toute l'information sur le blog du HIP HOP AL Condat : <http://www.hiphop-condat.jimdo.com/>

Stages Vacances Scolaires

Comme chaque été, pendant les grandes vacances scolaires, l'Amicale propose aux jeunes des stages d'activités. Au programme :

- Stage ADOS (nés de 1996 à 2000) du lundi 8 au jeudi 11 juillet 2013
- Stage Tennis ou Equitation (nés de 2000 à 2006) du lundi 15 au jeudi 18 juillet 2013
- Stage 3 Raquettes (nés de 1998 à 2005) du lundi 22 au jeudi 25 juillet 2013
- Stage Mini Lutins (nés de 2005 à 2008) du lundi 29 au mercredi 31 juillet 2013

La rentrée 2013-2014

Le secrétariat de l'Amicale Laïque sera fermé pour les congés annuels du samedi 3 au dimanche 25 août 2013. Dès le lundi 26 août, nous vous accueillerons pour tous renseignements et inscriptions. L'Amicale et ses 30 sections vous donnent également RDV au Forum des Associations le samedi 7 septembre 2013.

Les prochains rendez-vous

Le Forum des associations, organisé par le Pôle d'Animation Local, le samedi 7 septembre, de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h au Gymnase Claude Lachèze. Entrée libre. Toutes les associations de Condat seront présentes et vous pourrez vous renseigner et vous inscrire aux activités mises en place pour la saison 2013-2014.

Les Foulées Condatoises. Course pédestre de 10 km et 5 km dans les chemins et sur les routes de Condat sur Vienne, ainsi que la Galopade des enfants, le dimanche 29 septembre. Renseignements au 05 55 06 13 29.

Handisport : Les champions de boccia à Condat

Assis dans leurs fauteuils roulants motorisés, ils jouent avec des boules de couleurs remplies de sable qu'ils lancent sur le parquet en tentant de s'approcher au plus près d'une boule blanche faisant office de cochonnet. La boccia, c'est ça. Une sorte de pétanque réservée à des personnes lourdement handicapées mais qui peuvent s'avérer des joueurs émérites. La discipline est classée paralympique depuis les JO de Sidney en 2000.

A Condat, le mercredi 22 mai, ils étaient 23 joueurs, âgés de 13 à 35 ans, à se mesurer, en solo ou en doublettes, pour le critérium interrégional de boccia. Le Limousin était fortement représenté par une dizaine de licenciés de la section handisport du club Panaloisirs de Panazol. Les autres participants venaient de l'Indre, de l'Auvergne et de la Dordogne. Les meilleurs se sont qualifiés pour le championnat de France de boccia programmé en septembre à Hyères.

Pour la troisième année consécutive, cette épreuve, organisée par le Comité Régional Handisport du Limousin que



Je pointe. Aidé par un assistant, qui doit obligatoirement tourner le dos au jeu, un jeune joueur auvergnat envoie sa balle grâce à une rampe de lancement. Le président Alain Chabassier apprécie la précision du tir.

préside Alain Chabassier, s'est déroulée au gymnase Claude Lachèze, gracieu-

sement mis à disposition par la municipalité.

203 tennismen au Tournoi "Ville de Condat"

Le tournoi de tennis "Ville de Condat" s'est déroulé en février au Quorum. Il a rassemblé 203 participants, dont 144 hommes, 41 dames et 18 joueuses et joueurs de plus de 45 ans. Ce tournoi, organisé par le CAPO Limoges, est soutenu financièrement par la ville de Condat, l'association Quorum apportant son aide logistique. C'est le 2^e plus important tournoi du Limousin, en terme de dotation, et le 1^{er} en Haute-Vienne.

Les vainqueurs ont reçu leurs prix des mains de la présidente du CAPO Tennis, Gisèle Arcondeguy, et de Serge



Lacombe, adjoint au maire en charge des sports, des loisirs et de la vie associative. Gisèle Arcondeguy a tenu à remercier la municipalité, la société Set & Match mais également le Cercle des Artistes de Quorum qui expose pendant le tournoi et offre une des œuvres en récompense au vainqueur du tournoi masculin.

Le palmarès

Dames : vainqueur : Aurore Bourdarie (0) ; finaliste : Svetlana Piquerez (-2/6)
Hommes : vainqueur : Lucas Poullain (-4/6) ; finaliste : Julien Bouetz (-15)

Capi FRANCE
Vous voulez vendre ?

Parce qu'aujourd'hui il vous faut bien plus qu'une simple annonce...

Votre conseiller à CONDAT SUR VIENNE
Armelle HILTENBRAND
06 32 41 20 23 - armelle.hilttenbrand@capifrance.fr

www.capifrance.fr

RSAC : 437 998 594 - RCS : 441 338985 Carte Professionnelle Préfecture Hérault: 2006/34/1288

Francis LEBREAUD
17, rue des Châtaigniers
87920 Condat-sur-Vienne

Peinture - Papiers peints
Revêtements sols et murs - Façades
R.M. 380 524 629 00017
Tél. 05 55 06 32 31

Le nouveau siège social de l'USAC : un « formidable outil ! »

Le nouveau siège social de l'USAC en bordure des terrains de foot a été officiellement inauguré le 25 juin. Mais depuis quelques mois déjà les dirigeants du club ont aménagé dans ce bâtiment et ont pu en apprécier les qualités techniques. « Tout est plus facile ici », affirme le président Alain Lascaux qui insiste sur l'unité de lieu des installations footballistiques. « Nous pouvons désormais être très réactifs, avant et après match, pour les demandes de renseignements, le contrôle des licences ou les prises de résultats. La connexion internet nous permet d'accéder rapidement aux sites du District et de la ligue. C'est une autre vie. »

Après les matches, les joueurs ne rechignent plus à rester ensemble pour le débriefing. Et pendant les rencontres, les spectateurs viennent s'abriter derrière la grande baie vitrée. Certains en profitent pour prendre une boisson, d'autres n'hésitent pas à s'attabler pour jouer aux cartes. C'est vraiment un lieu de convivialité qui donne au club une réelle identité. C'est l'endroit idéal pour les remises de maillots et de coupes. » La Ligue et le District apprécient particulièrement cette structure. Pour tous, c'est « un formidable outil » qui permet aussi d'organiser des réunions de travail et des stages.

Pour plus d'information sur le club : <http://www.foot-condat-haute-vienne.fr>



Toujours très fairplay

Le challenge Fairplay, organisé par le District de football et le Conseil Général de la Haute Vienne, a été remis, le 4 février, à l'équipe U19 de l'USAC. Cette manifestation amicale, sympathique et honorifique pour le club a eu lieu au sein du nouveau siège social de l'USAC, en présence de Marie-Françoise Pérol-Dumont, présidente du Conseil Général, d'Annick Morizio, conseillère générale, de Bruno Genest (et ses nombreux adjoints), de Bernard Ladrat, président du District et d'Alain Lascaux, président de l'USAC (photo ci-contre).

Joueurs et dirigeants étaient venus en nombre, et les lauréats ont eu l'honneur de recevoir des ballons et tee-shirts estampillés aux couleurs du Conseil Général des mains de Madame la Présidente. Un ballon-récompense a également été remis à Alain Lascaux par Bernard Ladrat. Ce challenge Fairplay a pour objectif d'inciter clubs et joueurs du département à lutter contre la violence sur les terrains, et à promouvoir l'esprit de compétition dans le respect des règles du jeu et de l'adversaire. L'USAC est fière et honorée de véhiculer sur les stades ces valeurs, mais reste consciente que la vigilance est toujours de mise.

Remise d'équipements

Le 12 avril, au siège de l'USAC, la municipalité a



offert un jeu de coupe-vent aux U19 et le Crédit mutuel a remis un jeu de maillots aux Seniors. Le Président Alain Lascaux s'est félicité de ce partenariat très intéressant voire nécessaire à l'heure où les clubs sont confrontés de plus en plus à de nombreuses dépenses de fonctionnement alors que les recettes de manifestations diminuent par contre inexorablement.



Un stage de foot plébiscité

Une trentaine de jeunes condatois ont participé au stage de foot organisé le 25 avril par Le Pole d'Animation Local, en partenariat avec l'USA Condat (photo ci-contre). Ce stage, entièrement gratuit pour les licenciés du club ainsi que pour les enfants de la commune souhaitant découvrir la discipline, a permis aux jeunes participants de perfectionner leur technique ou de s'initier à ce sport.

Dans le cadre de l'action « Respect Tous Terrains » initiée par le district de football, les enfants ont également eu à réfléchir aux notions de respect dans le domaine sportif et extra-sportif grâce à des quizz réalisés à cet effet.

Jumelage : la liesse du 40^e anniversaire

Ce fut un grand moment de fraternité et de convivialité : du 8 au 12 mai, les Condatois ont accueilli leurs amis alsaciens pour fêter ensemble et dans la joie les 40 ans du jumelage entre les communes de Condat-sur-Vienne et de Forstfeld.

Des noces d'émeraude qui resteront gravées dans les mémoires. Le 8 mai en fin d'après-midi, les cyclistes de l'UCC ont ouvert le bal, faisant leur entrée dans la cité en accompagnant le bus de la délégation alsacienne. L'accueil fut des plus chaleureux et les retrouvailles donnèrent lieu à de touchantes scènes d'amitié.

au monument aux morts pour célébrer ensemble l'armistice de 1945. Après le dépôt de gerbes, Bruno Genest et le maire de Forstfeld, Robert Heimlich ont inauguré une nouvelle plaque commémorative à la mémoire des soldats de la commune morts sur les théâtres d'opérations militaires d'extérieur.

Un engagement solennel

Après une journée passée dans l'intimité des familles d'accueil, les Alsaciens et leurs hôtes se sont retrouvés, le vendredi, à l'espace Confluences pour un repas officiel offert par la municipi-



club d'aéromodélisme ont ponctué ces agapes au cours desquelles les convives ont pu apprécier les talents culinaires de Laurent Mourier ("Mon chef à la maison").

Profitant de ce grand moment de convivialité, les maires des deux communes ont réaffirmé leur profond attachement aux valeurs du jumelage, et ont renouvelé solennellement leur engagement en signant la charte d'amitié marquant le 40^e anniversaire du jumelage. Ils ont ainsi confirmé leur "volonté de poursuivre et de pérenniser les relations amicales établies officiellement, à Condat, le 8 septembre 1973, par leurs prédécesseurs".

Le samedi prit une dimension culturelle avec la visite du musée des Beaux-arts de Limoges qui a permis aux Alsaciens de connaître l'histoire de la ville et de découvrir ses spécialités. La journée s'est achevée à l'Espace Confluences avec "La Java des Gaspards".

Condat avait revêtu les couleurs de la Fête de la Fleur lorsque les Alsaciens ont pris la route du retour, le dimanche matin. Mais... ce n'est qu'un au revoir.

Un invité surprise dans le peloton

Partis le 3 mai de Forstfeld, les cyclistes ont effectué le périple jusqu'à Condat en suivant le parcours que les déplacés alsaciens avaient emprunté en 1939 avant d'être hébergés par des familles condatoises. Accompagnés par deux routards de l'Assistance Sécurité Courses de Condat, les cyclistes ont effectué le parcours par étapes de 150 km. A son passage à Folles, le peloton a reçu le renfort d'un invité de marque en la personne du maire Bruno Genest qui a tenu à enfourcher son vélo pour parcourir avec les routards de l'UCC les derniers kilomètres. L'arrivée à Condat s'est faite sous les hourras. Ayant repris des forces grâce à une petite collation, les Alsaciens se sont rendus avec leurs amis condatois

au monument aux morts pour célébrer ensemble l'armistice de 1945. Après le dépôt de gerbes, Bruno Genest et le maire de Forstfeld, Robert Heimlich ont inauguré une nouvelle plaque commémorative à la mémoire des soldats de la commune morts sur les théâtres d'opérations militaires d'extérieur.

Un engagement solennel

Après une journée passée dans l'intimité des familles d'accueil, les Alsaciens et leurs hôtes se sont retrouvés, le vendredi, à l'espace Confluences pour un repas officiel offert par la municipi-



club d'aéromodélisme ont ponctué ces agapes au cours desquelles les convives ont pu apprécier les talents culinaires de Laurent Mourier ("Mon chef à la maison").

Profitant de ce grand moment de convivialité, les maires des deux communes ont réaffirmé leur profond attachement aux valeurs du jumelage, et ont renouvelé solennellement leur engagement en signant la charte d'amitié marquant le 40^e anniversaire du jumelage. Ils ont ainsi confirmé leur "volonté de poursuivre et de pérenniser les relations amicales établies officiellement, à Condat, le 8 septembre 1973, par leurs prédécesseurs".

Le samedi prit une dimension culturelle avec la visite du musée des Beaux-arts de Limoges qui a permis aux Alsaciens de connaître l'histoire de la ville et de découvrir ses spécialités. La journée s'est achevée à l'Espace Confluences avec "La Java des Gaspards".

Condat avait revêtu les couleurs de la Fête de la Fleur lorsque les Alsaciens ont pris la route du retour, le dimanche matin. Mais... ce n'est qu'un au revoir.



